



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 1340

## Texte de la question

Mme Odette Trupin attire l'attention de Mme le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire sur l'aide à la réussite de l'enfant en difficulté dès le cours préparatoire, qui est désormais reconnue comme une démarche pédagogique favorisant un meilleur démarrage, notamment en lui redonnant confiance en lui-même. Mme le ministre a affirmé son souci d'accorder toute leur place à de telles actions, notamment dans les zones d'éducation prioritaire. Ailleurs, et plus particulièrement en zone rurale, des opérations de ce type sont indispensables. Elle lui demande si elle envisage la mise en oeuvre d'une aide aux municipalités et aux associations compétentes dans ce domaine, notamment dans le cadre de l'intercommunalité, et si elle envisage également de prévoir un pilotage national de ces actions pour une mise en cohérence pédagogique et une évaluation des systèmes.

## Texte de la réponse

L'aide aux enfants en difficulté est un objectif fondamental du système scolaire. Un trop grand nombre d'enfants arrivent en 6e sans maîtriser les acquis fondamentaux. Dans le cadre de la charte de l'accompagnement scolaire signée en 1992, plusieurs dispositifs interministériels permettent l'organisation d'actions d'accompagnement scolaire, notamment les animations éducatives périscolaires (AEPS), et les contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS). Ces dispositifs sont financés au niveau national par le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles et par la Caisse nationale des allocations familiales. Au niveau local des financements complémentaires peuvent être apportés par les préfetures et par les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, du ministère de l'emploi et de la solidarité, du ministère de la jeunesse et des sports, ainsi que par les collectivités territoriales. Le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire a l'intention de faire procéder à une évaluation de ces actions afin de leur donner un nouveau souffle. D'autre part, comme le souligne le parlementaire en parlant de « confiance », il paraît essentiel de favoriser une pédagogie de la valorisation des élèves. Des initiatives seront prises prochainement en ce sens.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Odette Trupin](#)

**Circonscription :** Gironde (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1340

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** enseignement scolaire

**Ministère attributaire :** enseignement scolaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juillet 1997, page 2403

**Réponse publiée le** : 15 septembre 1997, page 2987